

Accélérer les réformes structurelles pour la transparence et redevabilité dans le secteur des industries extractives au Gabon



SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

TERMES DE REFERENCE

POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS (INDIVIDUELS, CABINETS DE CONSEILS, BUREAUX D'ETUDES) POUR REALISER L'ETUDE SUR L'OPTIMISATION DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES DOMESTIQUES A PARTIR DE LA MODELISATION FINANCIERE ET FISCALE DU SECTEUR EXTRACTIF AU GABON

- Septembre 2022-

Table des matières

1	Contexte	3
2	Objectifs et but de la mission	4
3	Étendue des services et tâches	4
4	Résultats attendus, livrables et calendrier	6
5	Soumission et processus d'évaluation des offres techniques et financières	7
6	Soutien administratif	7

1 Contexte

L'ITIE est une norme mondiale qui défend l'amélioration de la transparence et de la redevabilité dans les secteurs pétrolier, gazier et minier. Sa mise en œuvre repose sur les principes fondamentaux de transparence et redevabilité. Si elle est bien mise en œuvre, elle peut contribuer à (i) promouvoir l'ouverture et la gestion transparente des richesses provenant des ressources naturelles, (ii) renforcer la gouvernance et éclairer le débat public et (iii) opérationnaliser les dimensions de la transparence (divulgaration extractive, traçabilité extractive, gouvernance et réédition des comptes, amélioration de la gestion des paiements et revenus).

L'examen des priorités stratégiques du Gabon pour le secteur des industries extractives montre que les défis majeurs à relever sont les suivants, (1) accélérer la croissance économique et en diversifier les sources ; (2) réduire la pauvreté et les inégalités sociales et (3) assurer une gestion durable des ressources naturelles pour les générations futures. Les cibles suivantes devront être atteintes à l'horizon 2025 à savoir, (i) 100% de la parafiscalité est déclarée dans les lois de finances et (ii) le recouvrement des taxes et l'attractivité des investissements sont améliorés.

Les priorités du secteur extractif consisteront à (i) relancer la production pétrolière et optimiser les revenus des hydrocarbures et des industries connexes ; (ii) développer le potentiel minier et ériger une filière de métallurgie propre, (iii) développer un tissu industriel innovant et diversifié (bois, pêche, agro-industrie...), (iv) renforcer l'avantage compétitif du secteur minier gabonais à travers la revue du cadre réglementaire, (v) assainir le cadre des affaires afin d'attirer encore plus les investisseurs pour accompagner le développement des filières ferrières et aurifères, (vi) préserver l'intérêt des majors sur l'extraction du manganèse pour un accroissement de leurs contributions au PIB, (vii) promouvoir la transparence et redevabilité des intervenants du sous-secteur minier conformément aux exigences de déclarations de l'ITIE.

En outre, le Gabon s'est engagé au titre du programme économique et financier du FMI conclu pour la période de 2021 à 2024 à : (i) promouvoir la gouvernance dans les industries extractives pour accroître les recettes pétrolières et minières, (ii) promouvoir la transparence à travers la systématisation des divulgations des données sur les revenus et paiements, (iii) centraliser les recettes pétrolières et minières dans le compte unique du Trésor (CUT) et identifier spécifiquement ces recettes afin de faciliter le suivi, (iv) publier périodiquement sur un site web gouvernemental, tous les documents, données, informations et rapports prévus dans le cadre de l'initiative ITIE, (v) développer les mécanismes d'estimation des réserves des ressources naturelles, (vi) renforcer la gestion des entreprises publiques et leurs filiales.

Avec le contexte mondial caractérisé par la crise russo-ukrainienne et l'augmentation de la demande sur le pétrole africain en général et gabonais en particulier, l'aptitude à modéliser et anticiper les revenus de l'Etat issus du secteur extractif prend de plus en plus d'importance. Via les contrats pétroliers et miniers, l'Etat de la République du Gabon perçoit quasiment en nature tous ses revenus tirés de la production pétrolière et minière. Cette production est ensuite valorisée sur les marchés internationaux ou via des accords particuliers avant transfert des revenus au Trésor Public.

La finalité recherchée est d'améliorer les processus administratifs gouvernementaux qui accroissent la redevabilité et l'efficacité et renforcent l'augmentation de la capacité institutionnelle à faire appliquer les lois et règlements existants, la génération des informations vérifiables pour une meilleure supervision, l'intégration de la régulation aux procédures opérationnelles du Gouvernement, ainsi que dans ses systèmes techniques et la promotion d'outils innovants de planification et de gestion

(modélisation fiscale, financières, modèles économétriques, systèmes et solutions logicielles. A terme, une amélioration du cadre des investissements est attendue et une meilleure conformité des entreprises du secteur extractif au lois et règlements en vigueur.

Avec son retour à l'ITIE en octobre 2021, le Gabon pourra regarder de près son secteur extractif et en particulier ses contrats pétroliers et miniers afin de les analyser et de maximiser la mobilisation des ressources domestiques de ces deux sous-secteurs. D'où la nécessité de mener cette étude dont la supervision sera assurée le Groupe Multipartite de l'ITIE Gabon, composante de pilotage du groupement d'intérêt public réorganisé par le décret n°0077/PR/MER du 22 mars 2022. Il est placé sous la tutelle technique du Ministre de l'Economie et de la Relance et est doté de la personnalité juridique et jouit de l'autonomie administrative et financière. Sa mission consiste à assurer la mise en œuvre et le suivi des principes, critères et exigences de la norme ITIE.

2 Objectifs et but de la mission

Au nom du gouvernement du Gabon et du Groupe Multipartite de l'ITIE Gabon, le Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE Gabon recherche un consultant compétent et crédible, libre de tout conflit d'intérêts, pour réaliser la présente étude.

L'objectif de l'étude est de réaliser des modèles financiers, des analyses et produire des rapports qui pourront être utilisés à des fins de publication. Il s'agira dans le respect des principes de l'ITIE, d'avancer dans l'agenda sur la transparence en République du Gabon.

Les objectifs spécifiques de la mission consistent à :

- ✓ Analyser les revenus passés et futurs de l'Etat en utilisant la modélisation financière et fiscale ;
- ✓ Mettre en relief les mécanismes de valorisation de la production pétrolière et minière au Gabon.

Le but de la mission est d'apporter des réponses précises aux questions ci-après.

1. Quel est le cadre fiscal en vigueur et comment se compare-t-il avec d'autres pays ?
2. Quels sont les revenus anticipés de l'Etat en utilisant la modélisation financière ?
3. Comment est vendue la production des sous-secteurs pétrolier et minier de la République du Gabon et à quel prix est-elle valorisée ?
4. Quelle proportion des revenus de l'Etat parvient au Trésor Public suite aux déductions relatives aux accords spéciaux ?

3 Étendue des services et tâches

Il est attendu du consultant qu'il réalise les tâches suivantes en lien avec les questionnements précédents :

1. Quel est le cadre fiscal en vigueur et comment se compare-t-il avec d'autres pays ?
 - Présentation des provisions légales et des contrats ;
 - Revue des avantages et des inconvénients éventuels des instruments fiscaux, comparaison des parts de l'Etat entre les différents contrats et avec d'autres pays pétroliers et miniers.

Le consultant pourra s'appuyer sur la législation en vigueur et de ses discussions et documents partagés avec les parties prenantes.

2. Quels sont les revenus anticipés de l'Etat en utilisant la modélisation financière ?

- Construction de modèles financiers de cash flows utilisables localement, mettant en évidence le partage de production, de revenus et de coûts entre entreprises privées, entreprise d'Etat et le Gouvernement et l'utilisation du prix fiscal et la formation des membres et personnels de l'ITIE Gabon à l'utilisation des modèles.
- Analyse des données passées publiées versus calculs du modèle de prévision des revenus futurs à l'aide des modèles ;
- Analyse du partage du baril notamment entre récupération des coûts, marge des entreprises et part du gouvernement ;
- Analyse de la sensibilité au changement du prix du pétrole, du niveau de production et des termes fiscaux ;
- Analyse de l'évolution du niveau de rentabilité pour les entreprises ;
- Analyse des coûts et notamment la revue des niveaux de coûts et comparaison du niveau des coûts avec d'autres pays en général et ceux de la sous-région d'Afrique centrale en particulier, l'analyse de sensibilité aux coûts et à la vitesse de récupération des coûts, la force et faiblesse des procédures d'audit des coûts.

3. Comment est vendue la production des sous-secteurs pétrolier et minier de la République du Gabon et à quel prix est-elle valorisée ?

- Revue des mécanismes de valorisation de la production commercialisable de tout le pays ;
- Revue du mandat de commercialisation de la GOC et des pratiques commerciales de tous les négociants de pétrole en République du Gabon ;
- Comparaison de toutes les ventes pétrolières et minières du pays et leur prix par vendeur, acheteur et type de produit de 2016 à 2021 ;
- Analyse des prix de transferts, notamment la différence entre les prix réels et les prix fiscaux ;
- Etablissement des mécanismes utilisés pour atténuer les effets de la fluctuation des prix ;
- Propositions sur la pratique de couverture et de garantie.

4. Quelle proportion des revenus de l'Etat parvient au Trésor Public suite aux différentes déductions

- Revue des engagements de l'Etat ;
- Illustration dans la mesure du possible des liens entre les ventes de pétrole et les engagements de l'Etat ;
- Modélisation dans la mesure du possible des revenus qui parviennent au Trésor ;
- Analyse de la résilience aux variations du prix du pétrole pour faire face aux engagements.

Il est attendu que le consultant accompagne ses analyses d'illustrations graphiques lorsque cela est pertinent. Le consultant devra présenter et mettre à disposition une présentation power point en français résumant les résultats. Le consultant utilisera en premier lieu les données ITIE disponibles.

Si ces données venaient à manquer, ce dernier devra faire part de son besoin précis au secrétariat international et national. Dans le cas où des informations confidentielles sont communiquées et libellées comme telles, leur publication nécessitera l'accord préalable des parties concernées. Chaque section devra être accompagnée d'une analyse de la pertinence et de l'exhaustivité des données ITIE existantes et publiées pour répondre aux questions posées ainsi que des recommandations d'amélioration de la divulgation systématique des données ITIE.

4 Résultats attendus, livrables et calendrier

Résultats

D'une manière globale, une avancée dans l'agenda sur la transparence en République du Gabon est opérée à travers l'examen de la faisabilité des modèles financiers et analyses fiscales.

Spécifiquement :

- La modélisation financière et fiscale aide à analyser les revenus passés et futurs de l'Etat ;
- Les mécanismes de valorisation de la production pétrolière et minière au Gabon sont établis.

Livrables principaux

- ✓ Un rapport de l'étude ;
- ✓ Un résumé de l'étude en français et anglais ;

Livrables intermédiaires

- ✓ Une note méthodologique pour la conduite de l'étude ;
- ✓ Rapport de démarrage de la mission ;
- ✓ Compte-rendu de réunion ;
- ✓ Rapport de consultation des parties prenantes ;
- ✓ Un recueil des outils de modélisation financière et fiscale utilisés ;
- ✓ Un rapport de formation des membres de l'ITIE Gabon à l'utilisation des modèles ;
- ✓ Une traduction fidèle en anglais du rapport résumé de l'étude ;
- ✓ Une présentation powerpoint pour la diffusion des résultats.

L'étude durera 4 mois. Elle sera réalisée du 05 Janvier au 05 mai 2023. Les principales étapes à suivre sont les suivantes.

Etapes	Livrables	Echéances
(0) démarrage de la mission	Compte-rendu de réunion	A préciser ultérieurement
(1) réaliser la revue documentaire	Note méthodologique Rapport de démarrage	A préciser ultérieurement
(2) organiser des réunions et consultations avec les différentes parties prenantes au niveau national et international	Rapport de consultation des parties prenantes	A préciser ultérieurement
(3) modéliser les revenus passés et futurs de l'Etat	Rapports provisoires	A préciser ultérieurement

(4) examiner les mécanismes de valorisation de la production		A préciser ultérieurement
(5) soumettre les modèles, rapports préliminaires de l'étude		A préciser ultérieurement
(6) former les membres du Groupe Multipartite à l'utilisation des modèles	Rapport de formation	A préciser ultérieurement
(7) finaliser le rapport de l'étude et le rapport résumé	Rapports définitifs	A préciser ultérieurement
(8) présenter le rapport au Groupe Multipartite	Support powerpoint	A préciser ultérieurement

Le calendrier indicatif des paiements est le suivant :

[%]	Etapes	Livrables	Echéances
50 %	A la signature du contrat	21 jours après l'après l'approbation du rapport de démarrage	A préciser ultérieurement
50 %	Présentation du rapport au Groupe Multipartite	21 jours après l'après l'approbation des livrables principaux	A préciser ultérieurement

5 Soumission et processus d'évaluation des offres techniques et financières

Offre Technique

Cf. informations section 6 de l'AMI publié

Offre Financière

Cf. informations section 7 de l'AMI publié

Les soumissionnaires intéressés devront adresser leurs propositions d'offres de services ainsi que tous les documents justificatifs y afférent. Ces offres devront être transmises au secrétariat technique permanent de l'ITIE sis au Quartier Batterie IV, Immeuble Bel Espace, derrière l'Ambassade du Togo, au plus tard le lundi 19 Décembre 2022 à 16h00 (heure de Libreville). Des informations supplémentaires pourront être obtenues auprès dudit service uniquement par échanges d'emails entre les 06 et 09 décembre 2022. Les propositions d'offres de services équilibrées en genre sont vivement encouragées.

Contractualisation : Un Contrat de Services sera signé directement avec le soumissionnaire retenu.

6 Soutien administratif

Le secrétariat technique permanent du GI-ITIE Gabon mettra à la disposition du consultant la salle des réunions pour les différentes consultations réalisées au niveau national et facilitera la prise des rendez-vous entre le consultant et les parties prenantes. Quant au secrétariat international de l'ITIE, il facilitera les contacts entre le consultant et d'autres parties prenantes au niveau international et lui assurera un accès aisé aux ressources documentaires disponibles.